

Charte de l'accompagnateur lors des sorties scolaires avec ou sans activité sportive

Vous êtes accompagnateur lors d'une sortie scolaire. Conscients du temps personnel que vous mettez au service de la communauté éducative, nous vous remercions vivement pour votre aide précieuse.

Cette charte a pour objectif de préciser vos missions aux côtés de l'enseignant de la classe et des intervenants extérieurs, dans l'intérêt des élèves et du bon fonctionnement des activités prévues.

Ces recommandations s'inscrivent, d'une part, dans le cadre du projet pédagogique de l'école et de la classe et, d'autre part, dans le respect des règles de sécurité inhérentes à toutes sorties scolaires. Elles sont appliquées conjointement par l'Éducation nationale et l'ensemble des personnes qui se verraient confier la responsabilité d'accompagner en sorties scolaires.

Sécurité / Santé

- Je demeure sous l'autorité de l'enseignant responsable de la sortie scolaire.
- J'assure, par ma vigilance, mon sérieux et ma réactivité, une surveillance effective de la classe ou du groupe dont j'ai la charge et pas seulement de mon enfant, sur l'ensemble de la sortie scolaire.
- Je vérifie en permanence leur présence (notamment en les comptant régulièrement).
- Je reste toujours avec mon groupe et ne laisse jamais un enfant seul sans surveillance.
- Je veille au respect des règles de sécurité routière peu importe le moyen de transport utilisé (rang serré lors d'un déplacement à pied, enfants attachés lors d'un déplacement en autocar,...).
- J'informe tout de suite l'enseignant de la classe en cas de problème de sécurité ou de comportement.
- Je ne prends aucune initiative personnelle qui ne respecterait pas le projet pédagogique établi (changement d'activité, d'itinéraire, de groupe...).

Mon rôle

- Je m'engage, par mon attitude et mes paroles, à respecter les principes de laïcité et de neutralité
- Tout au long de la sortie, j'aide les élèves à comprendre et à s'investir dans les différentes activités qui leur sont proposées.
- En cas de besoin, je prends appui sur l'enseignant responsable de la classe.
- Je demeure actif et disponible pour tous les élèves de la classe, y compris au moment du repas si la sortie s'effectue à la journée.
- Je m'assure que les enfants dont j'ai la charge, m'ont identifié et que j'ai bien identifié les élèves qui me sont confiés.
- Je vérifie que les élèves n'ont rien oublié durant leurs activités ou déplacements.
- J'accompagne et j'aide si besoin les enfants aux toilettes après accord de l'enseignant et je veille au lavage des mains.
- Je suis particulièrement vigilant aux enfants qui ont un projet d'accueil individualisé (PAI) et notamment les allergies. De ce fait, je ne fournis aucune nourriture/boisson aux élèves.

Quelle que soit ma mission d'accompagnateur, je m'engage à :

- informer immédiatement l'enseignant en cas d'empêchement afin qu'une réorganisation dans le respect du taux d'encadrement ou une annulation puisse être opérée ;
- ne prendre aucune photo ou vidéo ;
- ne pas fumer / vapoter ;
- considérer comme confidentielle toute information concernant les élèves (situation familiale, médicale, scolaire...) et ne pas la divulguer à qui que ce soit ;
- faire respecter les consignes données avec bienveillance et rigueur.

De son côté, l'enseignant s'engage auprès de vous à :

- expliciter les modalités d'organisation (horaires, moyen de transport, répartition des groupes...) ;
- donner clairement les attendus pédagogiques ainsi que les consignes de sécurité inhérentes aux activités pédagogiques ;
- transmettre toute information essentielle au bon déroulement de l'activité pédagogique et à la sécurité des élèves (santé d'un élève, difficulté spécifique, angoisse importante d'un enfant...).

Cette charte et l'ensemble de ses recommandations permettent à chacun d'endosser ses missions avec sérénité, afin que les élèves bénéficient d'une activité pédagogique, de qualité, en toute sécurité.

Nous vous remercions une nouvelle fois pour votre engagement bénévole auprès des élèves et de leur enseignant.

L'inspecteur d'académie, directeur académique des services de l'éducation nationale du Jura

Nom, prénom et signature du parent accompagnateur

Le / /